

« Les fidèles, émanant de tous les peuples, réunis dans l'Eglise "ne se distinguent pas des autres hommes, ni par le territoire, ni par la langue, ni par les institutions politiques" Par conséquent, ils doivent vivre pour Dieu et pour le Christ, selon les us et coutumes de leur pays : comme bons citoyens, ils doivent cultiver un sincère amour de la patrie, éviter toutes formes de racisme et de nationalisme exagéré et promouvoir l'amour universel entre les peuples ».

(Ad Gentes, 15)



PONTIFICIA
UNIVERSITÀ
GREGORIANA

Bureau des Étudiants Internationaux



TU AS BESOIN D'AIDE POUR...?

Visa d'entrée
Permis de Séjour
Accord d'Intégration
Code Fiscal
Service Sanitarie National
Carte sanitaire
Inscription au Registre Civil et
Résidence
Carte d'Identité Électronique
Autres

Renseignements au :

Bureau des Étudiants Internationaux

Palazzo Lucchesi (L002)

Tel. +39 06 6701.5445

E-mail: usi@unigre.it

HORAIRE

Matin:

du Lundi au Vendredi: de 9h30 à 12h30

Après-midi:

du Lundi au Jeudi: de 14h15 à 16h15

Piazza della Pilotta, 4 ■ 00187 Roma

01-2024

Piazza della Pilotta, 4
00187 Roma



**TU AS BESOIN
D'AIDE POUR...?**

Le **Bureau des Étudiants Internationaux** est au service de la Communauté Universitaire depuis l'année académique 2003-2004 et offre une assistance dans les formalités nécessaires au séjour sur le territoire italien.

Les activités principales du bureau sont :

- Fournir les **informations nécessaires** sur les démarches administratives obligatoires et mettre à disposition les **adresses, horaires et formulaires** administratifs des Institutions à qui adresser les différentes demandes.
- Assurer une **actualisation permanente** de la législation italienne en matière d'immigration, grâce à la participation à des **cours spécifiques de formation, événements et colloques**.
- Offrir à la consultation divers **documents d'information**, par exemple: guides pratiques, revues et manuels.
- Maintenir **des contacts** avec les Institutions gouvernementales et les Institutions du Secteur Social en charge **de l'immigration**.
- Fournir des informations, **en temps réel**, à travers le formulaire «Contacte l'Université» sur le site Web PUG, ou encore par le biais d'annonces affichées sur le tableau placé à côté du bureau.



Au **Bureau des Étudiants Internationaux** vous trouverez un service d'**orientation**, d'**information** et d'**assistance pour le remplissage** des formulaires de demande de:

- Visa d'entrée pour étudiants et/ou religieux
- Permis de séjour et son renouvellement
- Accord d'intégration
- Déclaration de prise en charge
- Déclaration de présence
- Déclaration d'accueil
- Code fiscal
- Service Sanitaire National (Carte sanitaire)
- Inscription au registre civil et résidence
- Carte d'identité électronique (CIE en italien)
- Système d'identité public numérique (SPID en italien)
- Courrier électronique certifié (PEC en italien)
- Indicateur de situation économique équivalente (ISEE en italien)
- Légalisation, Authentications *Nulla Osta* des documents
- Citoyenneté italienne
- Conversion du permis de séjour
- Règles pour le séjour en Italie des citoyens U.E.
- Autres informations